



Lettre d'information du Maire d'Oissery



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE 24 OCTOBRE 2024

**LETTRE
D'INFORMATION
SPECIALE
POUR LES
DEGRADATIONS ET
AUTRES INCIVILITES
COMMISES
DERNIEREMENT**

Ostéraciennes, Ostéraciens,

Dans la nuit du dimanche 12 octobre entre 2h et 4h du matin, notre commune a connu une vague d'actes de vandalisme sans précédent :

Entrée par effraction dans la maison associative et tentative d'incendie du bâtiment. Les flammes ont noirci le mur extérieur du sol jusqu'en haut du premier étage. Le feu s'est heureusement éteint de lui-même.

Cinq lampadaires cassés rue de la râperie.

Cinq potelets empêchant le stationnement sur trottoir arrachés et volés sur le parvis du collège vraisemblablement pour dégrader.

Intrusion dans l'enceinte du collège avec escalade sur le toit à deux reprises.

Comme si cela ne suffisait pas, les auteurs ont continué leurs périples en entrant dans la cour de l'école primaire. Destruction de l'écusson porte-drapeau de l'école et destruction des drapeaux français et européen, retrouvés jetés dans un espace vert.

Dégradations à coup de pied de la nouvelle borne pour les véhicules électriques.

Actes de malveillance envers nos animaux du parc après s'être introduit dans l'enclos.

Une plainte a été déposée pour destruction de biens publics et atteinte aux valeurs de la République.

Le week-end suivant, soit la nuit du samedi 19 au dimanche 20 octobre, de nouveaux lampadaires ont été dégradés ainsi que les buissons représentant l'inscription « OISSERY » proche de la mairie. D'autres potelets ont été arrachés et volés. Nos animaux du parc ont encore été maltraités.

Une nouvelle plainte a été déposée.

Le dimanche soir, entrée par effraction dans le bâtiment de nos aînés en face de la mairie en dégradant la porte de l'immeuble. Les détecteurs et déclenchement d'alarme incendie ont été cassés ainsi que des fils électriques et de communication dans les parties communes au deuxième étage.

Une troisième plainte a été déposée par le bailleur.

J'ose espérer qu'il ne s'agit pas de mineurs, car je ne manquerai pas de faire un signalement pour défaut d'éducation.

J'attends les conclusions de l'enquête de la brigade de gendarmerie et s'il le faut je prendrai un arrêté d'interdiction de circulation des mineurs non accompagnés la nuit.

Le coût des réparations est estimé à plus de 30000€.

Oissery est une commune où il fait bon vivre et tout comportement de malveillance, de dégradations volontaires ou de non-respect des biens publics feront l'objet de poursuites judiciaires.

N'hésitez pas à appeler le 17 pour signaler tout acte constaté : il ne s'agit pas de délation, mais d'un acte citoyen pour protéger les personnes et les biens.

Vous pouvez compter sur ma fermeté.

Jean-Louis RAGON,
Maire d'Oissery

